



Le 12 juin 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2015-2016 – Phase 2
Demande de mise en place d'un mécanisme de récupération des coûts liés
à des événements imprévisibles en réseaux autonomes
Dossier Régie : R-3905-2014
Notre dossier : R050062 ÉF

Chère consœur,

Le Distributeur avise la Régie qu'il lui sera impossible de rencontrer le délai de midi pour le dépôt de ses réponses aux demandes de renseignements dans le dossier mentionné en titre. Ce retard est engendré notamment par la nécessité de coordonner les efforts de plusieurs unités de l'entreprise. Le Distributeur demande l'autorisation de déposer ses réponses d'ici 16 h 30 aujourd'hui.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser

ÉF/rm